

CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

12 principes fondamentaux pour vivre ensemble

1 Principe de non-discrimination

7 Droit à la protection

2 Droit à une prise en charge ou à un accompagnement adapté

8 Droit à l'autonomie

3 Droit à l'information

9 Principe de prévention et de soutien

4 Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne

10 Droit à l'exercice des droits civiques attribués à la personne accueillie

5 Droit à la renonciation

11 Droit à la pratique religieuse

6 Droit au respect des liens familiaux

12 Respect de la dignité de la personne et de son intimité

